



VILLE D'ARGENTAN
La Maison Du Citoyen
- Centre social & d'initiatives municipal -



ANIMATEUR/TRICE
des Temps d'Activités Périscolaires et des centres de loisirs
- Année Scolaire 2017-2018 -

Le centre social et d'initiatives municipal d'Argentan, « La Maison Du Citoyen », a parmi ses missions la gestion de différents centres de loisirs (Centre de Loisirs Maternel, Vallée Des Mômes, Anim'Ados), ainsi que les Temps d'Activités Périscolaires sur 4 sites scolaires : Anne FRANK maternelle et primaire, Fernand LÉGER et Marcel PAGNOL.

MISSION

Sous l'autorité hiérarchique du référent du site scolaire ou du centre de loisirs, l'animateur/trice participe à l'encadrement des enfants. Il accueille, anime et prend soin des groupes d'enfants scolarisés en maternelle et/ou en élémentaire sur les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), et/ou sur les temps extrascolaires. Il assure un rôle essentiel d'éducation et d'encadrement d'activités afin de permettre à chaque enfant de s'épanouir.

ACTIVITÉS

1. **Animation :**

- Conception, animation et évaluation des activités
- Encadrement et animation d'un groupe d'enfants sur les temps libres
- Information des enfants et les familles sur l'organisation de la journée, demi-journée, du projet, de la séance
- Application du règlement en place (de l'école lors des TAP, du centre de loisirs sur les temps extrascolaires)
- Construction d'une relation de qualité basée sur le respect, la confiance et la bienveillance avec les enfants, qu'elle soit individuelle ou collective
- Repérage des difficultés ou problèmes d'un enfant et en informer le référent.

2. **Surveillance et sécurité de l'enfant :**

- Assurance de la sécurité physique et morale des enfants
- Veille à l'application des règles de vie établies
- Gestion des espaces d'animation
- Veille au respect des consignes de sécurité, de jeux
- Veille au respect des conditions sanitaires, d'hygiène de chaque enfant
- Connaissance des procédures d'urgence et de secours
- Participation aux temps d'accueil et de sortie des enfants.

PROFIL REQUIS

- Titulaire du BAFA ou diplôme équivalent dans le secteur de l'animation socioculturelle et/ou sportive, ou BAFD
- Expérience dans le secteur de l'animation socioculturelle et/ou sportive, notamment dans l'encadrement de groupes d'enfants
- Formation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) serait un plus.

CONDITIONS D'EXERCICE

- Emploi non titulaire à temps non complet
- Rémunération calculée selon une base horaire équivalente au SMIC (1^{er} échelon grade d'adjoint d'animation), versée avec un mois de décalage. Prime du 13^{ème} mois versée en juin et novembre sur la base des 5mois précédents
- Temps de travail en fonction de la disponibilité régulière de l'animateur et du besoin du service
- **Temps périscolaires** : Forfait de 2,8 heures par séance.
Ce forfait inclut le temps face à face public, le temps de préparation et de nettoyage de la séance, ainsi qu'un temps de réunion **obligatoire** de 2h par cycle et par niveau (maternel/élémentaire).
Intervention sur les temps périscolaires les mardis pour l'école Anne FRANK, de 14h50 à 16h30, et les vendredis pour les écoles Fernand LÉGER (de 14h40 à 16h20) et Marcel PAGNOL (de 14h50 à 16h30).
Arrivée 10minutes avant le commencement et départ après le nettoyage.
- **Temps extrascolaires** : les centres de loisirs
En période scolaire, les centre de loisirs sont ouverts les mercredis de 13h30 à 18h. Un service de ramassage dans les écoles et de restauration est proposé en amont.
En période de vacances scolaires, ouverture de 8h à 18h.
- Obligation d'être titulaire du permis de conduire depuis plus de 2 ans pour conduire les véhicules de la ville.
- Possibilité d'adhérer à l'association du personnel dès 6 mois d'ancienneté

Les candidatures doivent être formalisées à l'aide de la grille de candidature jointe (téléchargeable sur le site de la ville d'Argentan ou à récupérer au sein de la Maison Du Citoyen) dûment remplie et adressées avec les pièces demandées à :

Monsieur le Maire d'ARGENTAN
Direction des Ressources Humaines - Place du Docteur Couinaud - 61200 ARGENTAN